

REPAS ACCOMPAGNANTS SEMAINE (hors dimanches et jours de fête)

* Repas de midi	11.00 euros
* Repas du soir	11.00 euros

Il vous sera alors remis un ticket de couleur **verte** pour le **midi**, **blanche** pour le **soir**, que vous donnerez au personnel de service au moment du repas.

Les repas sont gratuits pour les enfants de moins de 6 ans.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver les repas 4 jours avant, cependant une exception peut être faite pour les familles dont le proche est en Soins Palliatifs.

REPAS ACCOMPAGNANTS « DIMANCHES ET JOURS DE FETE »

* Repas	16.00 euros
---------	-------------

Ce tarif est applicable pour les repas suivants :

- Déjeuners Dimanches midi
- Déjeuner de Noël et dîner de réveillon le 24 décembre
- Déjeuner du 1^{er} de l'An et dîner de la St Sylvestre
- Déjeuners de Pâques et Pentecôte

Il vous sera alors remis un ticket de couleur **bleue** pour le **dimanche midi et les jours de fête**, **blanche** pour le **soir**, que vous donnerez au personnel de service au moment du repas.

Les repas sont gratuits pour les enfants de moins de 6 ans.

Nous vous remercions de bien vouloir réserver les repas 4 jours avant, cependant une exception peut être faite pour les familles dont le proche est en SP.

TELEPHONE

Dès votre arrivée, une ligne téléphonique vous est attribuée.

Si vous souhaitez téléphoner, vous devez vous acquitter d'un crédit téléphonique minimum de **5 euros** renouvelable par tranches de 5 euros.

Les crédits téléphoniques non consommés ne pourront faire l'objet d'un remboursement.

Les tickets repas et téléphone sont en vente : **A l'accueil du bureau des admissions de l'hôpital du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.**

TELEVISION

Pour bénéficier de la télévision vous devrez retirer la télécommande et le bon de prestation (de couleur parme) au bureau des admissions. Ils vous seront remis en échange de l'imprimé « engagement à payer » **signé**, qui vous a été donné dans le service de soins à votre arrivée.

Le tarif est de **4€ par jour** les 30 premiers jours
3€ par jour à compter du 31^{ème} jour

Vous pouvez choisir de ne plus bénéficier de cette prestation en restituant le bon de prestation et la télécommande à l'aide-soignant(e).

La facture vous sera adressée dans le mois suivant la fin de votre hospitalisation.

WIFI

Pour bénéficier de l'accès wifi, vous devrez retirer le code d'accès au bureau des admissions **du lundi au vendredi de 8h30 à 17h**.

Cette prestation est gratuite.